Vendredi, 23 Janvier, 1880

SOMMAIRE

ADHÉSION.
L'EXPLOITATION DU FER.
ECHOS DU JOUR.
LA CHAMBRE DES COMMUNES.
LE VÉRITABLE MONUMENT COMMÉMORATIF : *Ferd. Gagnon.*
CHRONIQUE MUSICALE : *Gust. Smith.*
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
ÇA ET LA.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHES ETRANGERS.
FEUILLETON.—LE GOUFFRE : *Raoul de Navery.*

ADHÉSION

Le *Travailleur*, sous la signature de son estimable rédacteur, M. Ferdinand Gagnon, approuve pleinement notre idée de saisir l'occasion exceptionnelle de notre prochaine grande réunion nationale pour imprimer un élan vigoureux à l'œuvre par excellence de la colonisation. Nous reproduisons plus loin son article qui est marqué au coin du véritable patriotisme. C'est le seul journal qui ait encore commenté notre proposition que nous verrions discuter avec plaisir, désirant avant tout trouver le véritable moyen de donner des résultats pratiques et avantageux à la belle démonstration que l'on prépare pour toute la famille canadienne de ce continent.

Nous accueillerions, avec un véritable plaisir, l'idée d'élever un monument pour perpétuer le souvenir de la fête, si ce projet pouvait s'exécuter sans nuire à l'œuvre beaucoup plus utile que nous avons en vue et que nous pouvons résumer en quelques mots : prendre des moyens énergiques pour nous emparer du sol, pour reculer la forêt, pour y établir une nombreuse population française. Pendant que nous consacrerons des milliers de piastres à élever une splendide colonne commémorative, nos compatriotes continueront peut-être d'émigrer en grand nombre aux Etats Unis, affaiblissant notre élément national qui a malheureusement perdu ainsi une bonne partie de sa force. Or, ne vaudrait-il pas mieux, ne serait-il pas plus patriotique, d'affecter ce montant à fonder une ou plusieurs colonies françaises, et de prouver ainsi que nous voulons prendre des moyens énergiques pour conserver le sol aux descendants de ceux qui en furent les premiers et intrépides pionniers ?

Les sociétés Saint-Jean Baptiste du Canada et des Etats-Unis pourraient se cotiser non seulement cette année, mais tous les ans, pour favoriser l'œuvre de la colonisation, et dans une courte période de temps, nous obtiendrions des résultats qui nous surprendraient peut-être. A quelle plus belle œuvre nos sociétés nationales pourraient-elles consacrer leurs efforts et leur énergie ? Le temps est passé où nous pouvions nous contenter de vains mots, de paroles sonores, de discours brûlants de patriotisme : il nous faut aujourd'hui démontrer hautement que nous savons pratiquer ce que nous prêchons si éloquemment.

L'EXPLOITATION DU FER

Le *Free Press* de cette ville vient de publier un long article sur l'exploitation de la mine de fer de Forsyth, située à cinq milles de Hull, que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs. Cet article se termine par les observations suivantes qu'on lira avec intérêt :

"La compagnie dont le colonel Robbin est le représentant, dépensera, chaque mois, pour droits de régalie, main-d'œuvre, transport, etc., de $8,000 à $10,000 pour l'exploitation de la mine Forsyth, soit une somme excédant $100,000 par année. Cela n'est pas dû à la politique nationale, mais à l'excellente qualité du minerai de cette partie de la vallée de l'Ottawa.

"Le minerai a été essayé par la maison Church, Gee et Cie, et les résultats ont été des plus satisfaisants. Une tonne et demie du minerai rend une tonne de fer en gueuse de première qualité, propre à toute sorte de fabrication mais surtout à celle des lisses d'acier, parce que ce minerai est essentiellement magnétique. Rien ne s'opposerait à ce qu'on emploie ce minerai pour fabriquer, ici, dans la vallée de l'Ottawa, les lisses de notre chemin de fer du Pacifique, au lieu de les importer, en achetant des lisses en Angleterre, avec de l'argent emprunté.

"La mine Baldwin se trouve à quelques centaines de verges de la mine Robbins-Forsyth ; mais elle n'est pas exploitée. Le haut-fourneau, de petites dimensions, près duquel on remarque une pile considérable de charbon de bois, se trouve à l'est d'Irontown.

"La mine se trouve à cinq ou six milles au nord-est, sur la même rangée de collines, mais sur l'autre rive de la Gatineau et au nord de la résidence de M. Alonzo Wright. La mine y est de même qualité que les autres, quelques personnes la croient même un peu meilleure."

Le *Free Press* ne s'aperçoit probablement pas que ses observations constituent toute une censure de la politique libérale. Il est d'avis que les mines de l'Outaouais sont d'une grande richesse, qu'elles peuvent être exploitées d'une façon avantageuse, et que l'on devrait en tirer le fer nécessaire pour confectionner les lisses du chemin du Pacifique au lieu de les importer d'Angleterre.

Fort bien. Depuis longtemps, nous écrivons et agissons dans ce sens. Mais comment le *Free Press* pourra-t-il obtenir un résultat aussi important ? Est-ce par le libre-échange ? Est-ce en admettant en franchise le fer étranger ? Aucunement Il doit savoir que, sans un droit élevé, il est impossible d'attirer ici des capitalistes qui, étant certains de soutenir avantageusement la concurrence des autres pays, exploiteront nos vastes gisements de fer d'une façon profitable pour eux et pour le pays. Mais le *Free Press* a été le premier à dénoncer pareil droit comme injuste et arbitraire pour la masse des consommateurs. N'a-t-il jamais songé que qui veut la fin veut les moyens ? On voit qu'un peu de logique ne lui messierait pas.

Puisque nous parlons de nos mines de fer, nous profiterons de l'occasion pour exprimer l'opinion que le droit dont cet article a été frappé à la dernière session n'offre pas une protection suffisante. Cette opinion, nous l'avons entendu exprimer par des hommes tout à fait compétents et qui sont eux mêmes en rapport avec des capitalistes étrangers dans le but de les engager à exploiter quelques-unes de nos superbes mines. Dans ce cas, les intéressés ne doivent pas hésiter à faire les démarches nécessaires pour tâcher de rallier le cabinet à leur manière de voir, quoiqu'il ne soit pas improbable que le ministre des finances en soit venu à cette conclusion dans sa tournée récente d'inspection.

L'industrie du fer est l'une des plus importantes qui puissent engager notre attention. D'ici à vingt-cinq ans, la consommation du fer, déjà énorme dans ce pays, ira toujours croissante, et nous ne devons reculer devant aucune mesure pour tirer dorénavant des profondeurs de notre sol tout le minerai nécessaire à la construction et à l'exploitation de nos voies ferrées. Imitons l'exemple des gouvernements étrangers qui savent acheter dans leur propre pays, devraient-ils payer même plus cher, tous les articles nécessaires aux fins du service public.

ECHOS DU JOUR

Le fameux cas de divorce Campbell revient sur le tapis. M. Campbell, paraît-il, demande divorce de nouveau.

M. Chs Baillargé est nommé par Son Excellence le gouverneur-général, membre de la nouvelle Académie des arts du Canada.

Le vice-roi des Indes, lord Lytton, est un poète assez remarquable. Russell Lowell, ambassadeur des Etats-Unis, en Angleterre, est aussi poète. Serait-ce un signe des temps, en notre siècle de prose ?

Le terme d'office du lieutenant-gouverneur d'Ontario expire cette année. Le gouvernement n'a pas encore fixé son choix, relativement au successeur de l'honorable M. Macdonald, malgré ce qu'ont pu dire certains journaux à cet égard.

M. Carral, propriétaire du *Télégraph* de Québec, est ici. Il vient soumettre une pétition des citoyens de Québec qui demandent au gouvernement d'acheter, avec escompte, la monnaie de cuivre qui circule, en trop grande quantité, dans cette ville.

On parle d'un grand dîner officiel —dit le *Métis*—chez Son Excellence le soir même de la réunion de la législature ; le bal aura lieu la semaine suivante. Tel est dit-il, le sujet chéri de toutes les conversations dans les hautes sphères de notre petit monde officiel.

A la demande de l'honorable M Masson, une compagnie de milice volontaire vient d'être formée à Saint-Jérôme et il est question d'en organiser une seconde. Les officiers de cette compagnie sont : capitaine, Alf. A. Laviolette, lieutenant, C. E. T. de Montigny, enseigne, W. H. Scott.

Un ami du *Canada*, qui n'est jamais à court de rimes, adresse la strophe suivante aux rédacteurs de ce journal :

On vous lira ! Soignez bien votre phrase.
On vous lira—comme art ou nouveauté.
Seul de Français : vous avez table rase.
On vous lira, c'est un point arrêté.
Travaillez ferme et griffonnez sans trêve.
En prose en vers, on vous applaudira.
Heureux auteurs ! ce n'est donc pas un rêve.
On vous lira !

Du *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans :

Ici, M. Parnell a commencé à recueillir d'assez sérieuses sommes d'argent au profit de l'Irlande. M. Parnell mêle malheureusement beaucoup trop de politique à sa mission de charité en Amérique. Qu'il abandonne ces idées et ne songe qu'à soulager la misère de ses compatriotes infortunés, et son succès doublera.

Les brefs viennent d'être lancés pour les élections des comtés d'Argenteuil et de Montmorency. La nomination aura lieu le 4 février et la votation le 11 dans Argenteuil.

L'élection de North Lanark qui a eu lieu hier, a été emportée par le candidat libéral. Nos adversaires n'ont fait que gagner le terrain acquis. Il est tout à fait probable que les élections d'Argenteuil et de Cornwall seront remportées par les conservateurs, ce qui constituera pour nous le gain d'un comté.

Les directeurs de la société catholique de colonisation, aux Etats-Unis, viennent de tenir une session de plusieurs jours à Chicago. Elle a acheté 25,000 acres de terre dans le Nébraska pour y fonder une colonie. Celle qu'elle a établie dans le Minnesota est, dit-on, florissante. Les nouvelles terres du Nébraska seront ouvertes le 15 du mois prochain.

La *Minerve* dit que la mort de M. Bréhaut, greffier conjoint de la Paix, ne cause pas de vacance dans le service public. Cette place de conjoint avait été abolie par le gouvernement DeBoucherville et l'honorable M. Joly ne l'avait fait revivre que pour satisfaire à des exigences politiques. Le gouvernement Chapleau revient aux principes d'économie du gouvernement DeBoucherville. M. Schiller sera désormais le seul greffier.

M. Compton, arbitre provincial, examine, depuis quelques jours, la réclamation que M. Barnard, de la Colombie-Britannique, fait au gouvernement qui a cru devoir annuler son contrat pour la construction d'une ligne télégraphique dans cette province. Il réclame $225,000. MM Foy et Stewart Tupper représentent le demandeur et M. Walkem, premier ministre à la Colombie, agit pour le gouvernement, en l'absence du secrétaire général au ministère de la justice. M. Walkem a conduit l'enquête préliminaire, à la Colombie. MM. Fleming, Trudeau et Dewdney ont été interrogés hier.

Le roi d'Espagne est bien bien jeune ; mais il a déjà été plus cruellement éprouvé que bien des hommes fort avancés dans la vie. Après avoir perdu une première femme qu'il aimait éperdument, à peine marié de nouveau un nouveau malheur s'abat sur lui. On se rappelle que dernièrement, sortant en voiture avec la nouvelle reine d'Espagne, l'archiduchesse d'Autriche, il a failli, comme elle, être victime d'une tentative d'assassinat. L'émotion produite par ce crime a, paraît-il, ébranlé l'organisation de cette infortunée princesse. Elle est devenue, depuis cet attentat, sujette à des attaques d'épilepsie qui ne s'étaient jamais produites auparavant.

Mgr Ricard, évêque de Retimo, et vicaire apostolique dans le sud de l'Afrique, est actuellement en Europe, s'occupant activement d'une grande entreprise pour la civilisation et la conversion des Cafres. Il entre dans les plans de Mgr Ricard de fonder deux monastères trappistes : l'une dans la colonie entre Grahamstown et Port Elizabeth, l'autre sur la frontière parmi les Cafres du Tambouki ; le gouvernement colonial a fait une allocation de terrain pour la fondation de ce dernier monastère, et Mgr a acquis une propriété de 7,000 acres de terre pour le premier. Vingt-cinq moines trappistes s'embarqueront pour la mission, au mois de juin prochain. Le pape Léon XIII a donné une approbation écrite de sa propre main au projet de Mgr Ricard, et le Saint Père bénit tous ceux qui favorisent l'œuvre.

L'évêque missionnaire s'est adressé aux évêques d'Europe et aux grands personnages catholiques pour demander leur aide. Aux dernières nouvelles, il était chez les Pères Oblats, de la rue Saint Pétersbourg, Paris ; ces Pères qui ont de florissantes missions en Cafrerie et sur la terre des Zoulous, secondent de tout leur zèle les efforts de Mgr Ricard. On espère que les marchands du Cap de Bonne Espérance résidant à Londres, vont aussi s'intéresser au succès d'une œuvre qui aura de grands avantages pour eux.

—Du *Courrier* de Saint Hyacinthe :

"Un de nos estimables abonnés de Key West, en Floride, vient de nous envoyer une rose cueillie le 9 de janvier courant, dans un jardin. C'est un contraste avec les grands froids que nous avons eus au Canada. Cette année, nous écrit-on, l'hiver en Floride est plus doux que jamais, témoin la plus belle rose que nous ayons reçue et qui exhale un parfum délicieux."

LA CHAMBRE DES COMMUNES

On se rappelle qu'au mois de décembre dernier, un commencement d'incendie eut lieu à la Chambre des communes. Dans la salle des séances, les dégâts étaient assez considérables. Le département des travaux publics a fait faire, en même temps que les réparations, des modifications et embellissements dont nous allons donner une idée.

Les murs de la salle ont été entièrement repeints. La base présente une bande couleur de vert très foncé et est ornementée d'une frise, vert de magnésie. Le style est gothique. La bordure qui sépare la base des panneaux, est couleur de brun foncé, mélangé de rouge indien et de terre d'ombre, rehaussée d'une bande noire d'ivoire, découpée en zig-zag. Cette bande est ornée de deux lignes, couleur jaune de Naples.

Le panneau, en toile, est à fond vert de magnésie. L'encadrement est mélangé de vermillon et de rouge indien, serti d'une bande noire dans laquelle, le long des côtés, il y a des balles couleur ochre jaune. Au centre de cette bande, on a peint une fleur.

Les arches sont ornementées d'un zig-zag ochre jaune surmonté de balles. Pour le zig zag, le fond est noir et brun très foncé, faisant simulaire d'ombre projetée par le zig-zag ; le tout est surmonté d'une gorge et d'un boudin ornementés de balles.

Les murs des galeries sont ornementés d'une frise partant du plafond, se projetant à 18 pouces sur le mur et représentant des feuilles d'érable et de chardon d'Ecosse. Les couleurs employées dans les galeries sont : vermillon, vert de Paris, noir d'ivoire, ochre de rhu et marron. Dans les rosaces, ou trèfles, entre les arches on a mis des panneaux d'un fort joli dessin. Ces jours derniers, les ouvriers travaillaient le soir et nous avons pu constater qu'à la lumière du gaz, ces peintures produisent le plus bel effet.

Ce travail fait honneur à l'architecte des travaux publics et à M. Mc Kay, le peintre qui avait l'entreprise.

Le tapis a été renouvelé, les pupitres revernis, etc., etc.

On se rappelle les plaintes auxquelles a donné lieu, pendant nombre d'années, la ventilation défectueuse de la salle des séances des Communes. Il était important de remédier à ces défauts. En septembre dernier, l'honorable M. Langevin fit dresser par M. Arnoldi, ingénieur, un plan des améliorations que l'on achève en ce moment. L'air impur est emporté au dehors par un procédé mécanique et on introduit l'air frais par un semblable procédé. Jusqu'à présent, on avait trop compté sur les effets de gravitation. Les voûtes ont été nettoyées et blanchies à la chaux. La vapeur circule dans un nouveau système de tuyaux. On peut, aujourd'hui, en règler parfaitement le degré. Les conduits qui amènent l'air frais du versant de la colline, ont été nettoyés. La base a été enduite de ciment et on lui a donné une inclinaison convenable pour laisser écouler l'eau provenant des sources qui abondent sur leur parcours. Cet air est introduit dans la salle par des tuyaux en fer galvanisé ; ils sont aussi d'une propreté parfaite. De nouvelles ouvertures ont été pratiquées pour admettre l'air extérieur dans la salle. Les courants d'air sont maintenant dirigés de manière à prévenir les inconvénients dont se plaignaient, à juste titre, les députés, obligés, comme ils le sont, de passer de longues heures dans la salle des séances.

LE VERITABLE MONUMENT COMMEMORATIF

Nous avons publié, il y a quelques semaines, un appel patriotique de M. A. J. J. Pothier, de Woonsocket, en faveur d'une idée généreuse. Cette idée, ce projet, c'est d'élever, lors du 24 juin prochain, à Québec, une colonne commémorative de la grande réunion de 1880. Plusieurs sociétés ont répondu à cet appel ; nous les en félicitons, elles prouvent que les idées patriotiques trouvent toujours des sympathies dans leur sein. Nous félicitons M. Pothier de ses démarches et de sa belle inspiration ; elle met en relief son amour du sol natal et son idée, si bien accueillie par la presse de Québec, prouve à nos frères du pays qu'ici, aux Etats Unis, il ne manque pas de Canadiens aux chauds sentiments patriotiques. Dès 1874, quelques patriotes avaient eu l'idée d'offrir une bannière à la société Saint Jean-Baptiste de Montréal, pour rappeler le souvenir de la grande union des Canadiens des deux pays. Mais le temps manqua pour mettre ce projet à exécution.

Inspirés psr l'appel de M. Pothier, d'autres amis de la cause nationale désiraient que la colonne portât les noms des vieux pionniers de l'Ouest et des missionnaires du Nord-Ouest.

Certes, le projet de M. Pothier ainsi amendé, avait plus de consistance, plus de chances de succès. Les Canadiens des Etats-Unis venaient déposer, près du berceau de leur nationalité, le tribut de leur nationalité, le tribut de leur amour et de leur respect pour les traditions nationales.

En élevant ce monument à nos gloires canadiennes du Nord-Ouest et des Etats Unis, ils disaient : "Vois, ô patrie, tes enfants, qui se sont éloignés de tes bras, n'ont pas dégénéré ; voici le bon missionnaire, le grand civilisateur : Provencher, Demers, Blanchet, Taché.

"Voici le fondateur des grandes villes qui, par son esprit public, a su faire respecter ton nom, voici Langlade, Juneau, Guérin, Faribault. Voici l'homme politique qui n'a jamais craint, en face des préjugés les plus cruels, de se dire Canadien et catholique, voici Bœugy. Vois encore ce vieux brave, cet ami de Lafayette et de Washington, ce citoyen si estimé, vois Pierre Ménard, le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois, etc., etc.

"Tous ces enfants de ta fécondité et de ton esprit civilisateur, ils sont restés dignes de toi... Leur gloire rejaillit sur toi. Accepte ces pierres du souvenir, qu'elle soit comme la colonne du témoignage de notre amour pour toi et de notre volonté d'être toujours des fils dignes de ta gloire, *adhereat linguæ faucibus meis si oblitus fuero tui.*"

Eh ! bien, toutes ces idées, tous ces projets, qui font honneur à leurs auteurs, n'ont pas dans les circonstances l'actualité et l'urgence du projet émis par notre confrère du *Canada*, M. Joseph Tassé.

Voici ce qu'il propose, dans un des derniers numéros de son excellent journal :

Les beaux discours, les paroles éloquentes, les déclarations patriotiques ne feront pas défaut le 24 juin prochain. Pareille réunion se prête aux plus brillants efforts oratoires, et nous sommes sûr d'avance que la fête ne laissera rien à désirer sous ce rapport. Il importe cependant que cette démonstration ne soit pas seulement une affaire d'apparat, une affaire de réjouissances, si intéressante qu'elle puisse être à ce seul point de vue, mais que l'on en tire tous les bons effets possibles.

La question du repatriement étant intimement liée à la question de la colonisation, les délégués à la convention ne devront rien négliger pour donner à l'une et à l'autre leur plus sérieuse attention. Comme l'un des résultats de la fête, pourquoi n'essaierait-on pas de jeter les bases d'une colonie en créant dès cette année un fonds national auquel toutes les sociétés canadiennes d'ici et des Etats-Unis seraient invitées à contribuer un certain montant, en rapport avec leurs moyens d'action ? Est-ce que la plupart ne pourraient pas fournir par exemple, vingt-cinq piastres en moyenne, chaque année pour une fin aussi louable ? Ce serait peu probablement pour chacune, mais ces sommes réunies formeraient un chiffre relativement considérable.

De cette façon l'on pourrait non-seulement créer une colonie, mais plusieurs même, en très peu d'années, puis aider la colonie nouvellement fondée jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour se suffire à elle-même. Cela ne vaudrait-il pas mieux que tous les monuments que l'on voudra ériger pour perpétuer le souvenir de notre grande réunion nationale. L'expérience acquise par M. l'abbé Labelle montre pleinement que la colonisation peut se faire à très peu de frais, lorsque les fonds sont employés judicieusement, surtout si le clergé qui, lui, est mû par le dévouement et non par la spéculation, en a le plein contrôle.

Oui, tel est le véritable monument qu'il faut élever.

Coloniser notre pays, appliquer un remède au dépeuplement de nos campagnes, nous emparer du sol, le féconder comme l'ont fait nos pères, c'est l'idée qu'il faut propager partout..... Pas de résultat pratique de notre grande réunion, sans celui là.

Et nos sociétés canadiennes des Etats-Unis, qui sont les boulevards de notre nationalité, sur la terre étrangère, seront les promotrices de ce beau mouvement. Leur conduite si belle dans le passé nous est un gage de leur esprit généreux. Les paroisses Canadiennes des Etats-Unis qui ont à leur tête les prêtres éclairés et dévoués, devront, elles aussi, contribuer à cette œuvre si nécessaire.....

Et au Canada, nos fabriques, à la voix de l'épiscopat, à la recommandation des successeurs des Laval, des Plessis, des Lartigues, nos fabriques devront aider à l'établissement d'autres fabriques dans les colonies nouvelles.

Croisade partout, croisade dans le clergé, croisade chez les hommes de profession, croisade chez les commerçants, chez les ouvriers, chez le cultivateur, croisade dans tous les rangs de la nation. Haut les cœurs ! Canadiens-français, n'allons pas nous réunir à Québec sans jeter les bases du grand monument national, de la colonne de l'avenir, sans créer une immense association de colonisation et de rapatriement.

FERD. GAGNON.

CHRONIQUE MUSICALE

[Pour le *Canada*.]

Il y a quelques mois, un artiste étranger venait visiter Ottawa. D'où venait-il ? C'est ce que chacun se demandait ; on sut la semaine suivante que c'était un habile professeur de chant qui venait se fixer dans notre cité. Un de mes amis me demanda la permission de me le présenter, et j'eus la bonne fortune d'entendre un véritable artiste. Il possède une magnifique voix de basse et chante avec beaucoup de goût. Sa méthode me parut excellente ; bref, M. Buck, tel est son nom, se présentait dans les meilleures conditions pour prétendre à se former promptement une bonne clientèle et à acquérir une parfaite réputation.

La meilleure manière de faire connaître son savoir est de se montrer en public. Aussi M. Buck s'empressa-t-il de monter un concert pour s'y faire entendre. Il organisa une société d'amateurs qu'il exerça pendant plusieurs mois ; son premier concert a parfaitement réussi, et je crois qu'il s'occupe en ce moment d'en monter un deuxième qui, il faut l'espérer, lui donnera pleine satisfaction.

***

On m'a reproché mon mutisme à propos de ce concert : on a peut-être raison. Mais, moi aussi, j'ai mes raisons pour être fort sobre dans mes appréciations. Le public est toujours avide de nouvelles ; bonnes ou mauvaises, ils les dévore ; et le plus dévoré est celui qui prend la plume pour écrire une critique. Il est convenu, en Amérique, que l'on doit toujours être satisfait d'un concert ; on ne doit que décerner des éloges à ceux qui y participent. Des louanges partout, des compliments sur toute la ligne, c'est ce qu'aime le public ou les amis et connaissances des amateurs. Or l'écrivain qui se respecte, qui aime la vérité avant tout, ne peut consentir à tout admirer et à applaudir celui-ci ou celle-là pour être agréable à la société. Un jugement impartial est nécessaire, très-nécessaire même pour les progrès de l'art, tandis que des compliments inconsidérés sont, à mes yeux, une insulte gratuite offerte à des amateurs qui devraient avoir assez d'esprit pour comprendre qu'ils ne peuvent les mériter ; s'il en est autrement, c'est que l'amour-propre et l'orgueil sont le propre de leur caractère, et, dans ce cas, je ne puis avoir la prétention de le réformer.

Mieux vaut donc se renfermer dans un silence convenable, tout à l'avantage de la société, mais au grand préjudice de l'art, ce que je sais depuis fort longtemps.

***

C'etait à Montréal. Une personne était venue me trouver pour me faire quelques observations critiques sur un chanteur qui se donnait beaucoup de peine pour produire fort peu d'effet. J'approuvai les réflexions de cette personne, et je l'assurai que ma prochaine critique mentionnerait, avec toutes les convenances dues à cet amateur, les quelques défauts qui m'étaient signalés. Deux jours après la publication de mon article, un *correspondant* se chargeait, en ma faveur, d'un éreintement complet. Quel pouvait être ce correspondant ? Quelques mots me firent penser que ce devait être mon visiteur ; en effet, j'eus plus tard la preuve matérielle que c'était cet aimable citoyen qui avait si indignement agi avec moi. Je me promis bien, depuis cette petite affaire, de laisser chacun avec ses défauts et ses prétentions ; mais l'art n'y gagne pas, c'est encore vrai.

***

Vous pensez peut-être, amis lecteurs, que le professeur Buck ne rencontre point d'opposition dans ses projets ? Détrompez-vous. Par cela même que sa société s'est bien acquittée de sa tâche, voici qu'un confrère s'est mis en tête d'organiser une autre société chorale pour faire pièce à M. Buck. Du moins, c'est ce qu'on m'a raconté et cela ne m'a pas du tout étonné. Tout est possible chez les musiciens ; ils sont âpres de succès. Si, au contraire, ils se traitaient avec courtoisie, ils obtiendraient d'excellents résultats et pour leur bourse et pour l'art.

Pour ce qui concerne le professeur Buck, c'est un véritable gentleman qui a sa marque dans le monde, et son talent devra incontestablement être apprécié et encouragé de manière à lui concilier toutes les sympathies du public. Un artiste de talent est une bonne fortune pour une petite ville, et loin d'entraver son bon vouloir, on doit loyalement lui procurer les moyens de se rendre utile et agréable à la société.

GUST. SMITH.

LE THERMOMÈTRE BAISSE

M. Vennor a prédit que le thermomètre allait prochainement baisse.

Les hommes de science attendront, avec intérêt, la réalisation de cette prédiction Mais, moi, je vais faire baisser le prix des fourrures, chose importante pour la population d'Ottawa et des environs.

Qu'on en juge :

Paletot de mouton de Perse, 36 pouces de long	$40
Paletot de veau marin, 36 pouces de long	60
Paletot de putois, bordé	54

J'en annoncerai bientôt d'autres.

R. J. DEVLIN

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix : 50 cts. l'exemplaire

S'adresser au bureau du *Canada*.

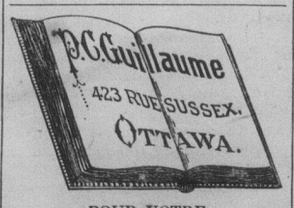

POUR VOTRE

Papier, Articles de Bureau

ET D'ECOLE,

AINSI QUE

Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.,

DONNEZ VOS COMMANDES A

L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à *très bas prix.*

LISTE DES PRIX

— DE —

C. S. Shaw & Cie

DES PRESENTS

— DU —

JOUR DE L'AN

Services à Déjeuner en Porcelaine de Chine	$8.00	à	$15.00
Services à Diner en P. de C.	20.00	"	75.00
" Thé " "	3.50	"	15.00
" Dessert " "	10.00	"	12.00
" " en Majolique	8 00		
" " de Lorne	10.00		
" de Tête-à-Tête	4.50		
" à Thé pour 5 heures.	5.00	"	10.00
Tasses et Soucoupes pour A.-D.			
Jolis Services de Chambre à Coucher	4.00	"	18.00
Lampes de Table, en Bronze	1.00	"	10 00
" Passage	1.50	"	7.50
" pour le Diner	1.00	"	6.00
" de Salon	1.50	"	25.00
" pour Chambre à Coucher	25	"	4.00
" de Bibliothèque	1.00	"	6.00

Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières.
Pots de Fleur de goût en P. ...$1.50 " 3 50
Vases de goût en P., 50 cts à $12 par paire.
Huiliers Plaqués en Argent ....$2 à 10.00
Epergnes en Crystal .... 1 " 5 00
Magnifique Services de Toilette.... 1 " 6.00
Urnes de Goût, Services complets.. 1.50 à 5. [par sette
Théières de Goût ....25c à $3
Crachoirs en Majolique 50c
" Lorne ....75c.
" en Porcelaine ....$1 à 1.50
Tasses et Soucoupes à Thé Harlequins.
" " Présentation...20c. à $1.
Cruches au Claret ....$6 par paire.
Carafes en Verre Coupé et Grave..$1 à $6.00
Verre à Vin " " "
Gobelets " " " ..1.25 à 7.50
Statues en Marbre de Paris....Joli Assortiment.
Assortiment complet de Verrerie de Table.
Porcelaine Plaquee (nouvelle)...$2.00 à $3.00
Petits Services à Thé pour les enfants ....A tout prix
Tasses et Soucoupes pour Moustaches ....$1.00.
Services de goût pour fumeurs...$1.00 à 2.50

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

NOUVEAUX ARRIVAGES

Cretonnes de mousse.

3 caisses crotonnes de dessins nouveaux et riches, 22c. 25c. 29c. viennent d'être ouvertes. STITT et Cie.

Toile de table.

Nouvelle toile de table, nappes, coton pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT et Cie.

Coton.

Bon coton blanc utile 7c. 8c. 10
Coton jaune 7c. 8c, 9c

Etoffes à robes.

Aux prix de la vente pour écouler le stock, DURANT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'écouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce.

Chaque pièce d'étoffes à robes est RÉDUITE chez Stitt et Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits.

Tous nos mantaaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modes reduites.

Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez Stitt et Cie.

Parures pour le soir.

Soies de toutes les nouvelles nuances pâles pour les soirées.

Soies brocades, teintes pâles, che Stitt et Cie.

Mousseline française.

Mousselines françaisec, bleu pâle, crème, rouge, etc.

Cachemires.

Cachemires en teintes pâles pour soirée, Stitt et Cie.

Gants de kid.

Gants de kid 2 à 8 boutons, teinte d'opéra, aussi noirs et blancs.

Bas de soie.

Bas de soie pâle, aussi noirs, chez

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

E. PETIT,

Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc, etc,

No. 18, RUE RIDEAU,

COIN DU PONT DES SAPEURS.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année.

Ottawa, 11 juillet 1879.—24 déc. 1an.

Nouvel Atelier

Photographique

140 Rue Sparks,

(autrefois JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour $1

DORION et DELORME

Propriétaires

Ottawa, 3 déc., 1879.

"HOME, SWEET HOME"

Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Marale :—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT